



## DECISION DU PRESIDENT

N° 2024 /042

1.1 Marché public

### AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC DE MISE EN ŒUVRE DE 2 CHAUFFERIES BOIS EN CONTENEUR

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président pour les tâches de gestion courante ;

VU la Décision n°2023/064 du 22 décembre 2023 autorisant la signature du marché de mise en œuvre de 2 chaufferies bois en conteneur avec la SAS VALDROME CHAUFFAGE – 14, allée de la cimenterie Vicat – 26400 AOUSTE SUR SYE, pour un montant de 213 533 € HT ;

CONSIDERANT la nécessité de conclure un avenant pour ajouter du bardage bois sur le conteneur destiné à accueillir la chaufferie des vestiaires du foot et du rugby à Crest, à la demande de la commune ;

### DECIDE

**Article 1 :** de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de mise en œuvre de 2 chaufferies bois en conteneur avec la SAS VALDROME CHAUFFAGE – 14, allée de la cimenterie Vicat – 26400 AOUSTE SUR SYE.

- Montant initial du marché : 213 533.00 € HT
- Montant de l'avenant n°1 : + 6 467.00 € HT
- Nouveau montant du marché : 220 000.00 € HT
- Pourcentage de variation induit par l'avenant n°1 : + 3.03 %

**Article 2 :** la présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 25 SEP. 2024

Affichée le : 25 SEP. 2024

Denis BENOIT

Président



*Ensemble, faisons battre le cœur de Drôme*

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @ accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD  
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS  
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS  
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE